

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 19 mars 2014

L'an deux mille quatorze et le dix-neuf mars à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

<u>PRESENTS</u>: MM BESSETTES - BLANC - CURETTI - FABRIES - TACCONE - VIALA B. - VIALA D. - MMES COUGNENC - DURIS - FADDI - HEBRARD - RABOU - SEGUR - MM BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - COLOMBIER - COMBET - DUVAL - GALZIN - JEANZAC - LENCOU - MAUREL - MAZARS - SARRAN - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VERNHES.

PROCURATIONS: M. Laurent GROS, absent, a donné procuration à M. Yannick BLANC

N° 2014/51

Objet : EHPAD « Résidence La Grèze » : Prêt de 100.000 € à un taux de 0 %avec la MSA du Tarn pour le projet de restructuration et de création d'un PASA

Monsieur le Président informe de l'offre de prêt reçu par la MSA du Tarn pour un montant de 100.000 € relatif au projet de restructuration et de création d'un PASA à l'EHPAD « Résidence La Grèze de Montdragon).

Il détaille ensuite les caractéristiques du prêt :

Montant : 100.000 € - Durée : 10 ans - Taux d'intérêt : 0 % - Echéances : Semestrielles (d'un montant de 5.000 €).

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de contracter un prêt auprès de la MSA du Tarn d'un montant de 100.000 € selon les conditions énumérées cidessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide de contracter un prêt auprès de la MSA du Tarn d'un montant de 100.000 € selon les conditions énumérées ci-dessus pour le projet de restructuration et de création d'un PASA à l'EHPAD « Résidence La Grèze » à Montdragon,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Annexe EHPAD 2014,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de cette décision et notamment pour la signature du contrat de prêt.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme.

Le Président.